

Zeitschrift: Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses
Herausgeber: Chemins de fer fédéraux suisses
Band: - (1962)

Rubrik: Résultats financiers et comptes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Résultats financiers et comptes



Une importante source de recettes: la vente des billets.

I. Produits de transport

Les produits de transport ont évolué depuis 1960 de la manière suivante:

	1960	1961	1962	%
	En millions de francs			
Transport des voyageurs	392,7	423,3	452,3	39,8
Bagages et colis express	42,2	45,5	48,9	4,3
Transports postaux	34,7	35,6	37,2	3,3
Colis de détail et wagons complets	516,8	544,0	592,0	52,1
Animaux vivants	6,0	7,4	5,7	0,5
Transport des marchandises	599,7	632,5	683,8	60,2
Produits de transport	992,4	1055,8	1136,1	100,0

Les produits de transport réalisés en 1962 ont dépassé de 80,3 millions de francs, ou 7,6%, ceux de l'exercice précédent. Cette amélioration provient pour 29 millions de francs du transport des voyageurs et pour 51,3 millions du transport des marchandises.

Dans le transport des voyageurs, le nombre des personnes transportées s'est accru de 2,4%, tandis que les recettes progressaient de 6,9%. L'augmentation assez forte des recettes qui est constatée depuis longtemps déjà dénote une amélioration de la structure du trafic. La distance moyenne des parcours s'allonge notamment à cause du trafic international, et l'essor économique se traduit par une élévation du taux d'occupation des voitures de première classe. Voici, comparés à ceux des deux exercices précédents, les produits du transport des voyageurs tels qu'ils se répartissent entre les différents groupes de trafic:

	1960	1961	1962	%
	En millions de francs			
Voyageurs isolés	285,9	310,3	334,8	74,0
Voyageurs en groupe	29,7	33,0	35,0	7,7
Abonnés	77,1	80,0	82,5	18,3
	<u>392,7</u>	<u>423,3</u>	<u>452,3</u>	<u>100,0</u>

Dans le transport des marchandises, les produits ont aussi augmenté plus fortement (+8,1%) que les quantités transportées (+5,5%), parce que les transports internationaux, intéressants du point de vue financier, ont été plus importants. La révision des tarifs-marchandises qui est intervenue le 1^{er} janvier 1962 n'y est pas étrangère non plus.

Par rapport à 1961, les produits enregistrés dans le service des bagages et des colis express ont progressé de 3,4 millions de francs, ou 7,4%. Les transports postaux ont rapporté 1,6 million de francs de plus, ou 4,6%. Les produits provenant du transport des colis de détail et des wagons complets marquent une augmentation de 48 millions de francs, ou 8,8%. Cette progression est due surtout au trafic des importations et au transit par wagons complets. Les produits du trafic des animaux vivants accusent une régression de 1,7 million de francs, ou 23,5%. Le chapitre «Trafic et exploitation», pages 1 et 2, donne des précisions au sujet du volume des transports.

II. Charges pour le personnel

Les charges pour le personnel sont de loin les plus lourdes de toutes celles que supportent les CFF. Pour cette raison, nous les commentons à part et globalement ci-après, quel que soit le compte (compte d'exploitation, compte de construction, comptes de magasin, etc.) à la charge duquel le personnel a travaillé. Par rapport à l'année précédente et au budget, elles se décomposent comme il suit:

	Compte de 1961 fr.	Budget de 1962 fr.	Compte de 1962 fr.
Traitements et salaires	402 441 899	443 665 600	453 561 393
Allocations de renchérissement	22 460 332	—	20 714 695
	<u>424 902 231</u>	<u>443 665 600</u>	<u>474 276 088</u>
Indemnités de résidence	12 135 004	12 106 400	12 279 643
Allocations pour enfants, y compris les allocations de renchérissement	18 479 321	19 668 900	21 391 603
Autres éléments des traitements et salaires	2 359 854	2 484 700	2 419 021
Total des traitements et salaires, y compris les éléments qui s'y rapportent	<u>457 876 410</u>	<u>477 925 600</u>	<u>510 366 355</u>
Allocations supplémentaires du personnel roulant	13 206 385	14 690 000	14 709 874
Indemnités pour service de nuit	14 318 376	13 914 100	15 948 654
Indemnités pour voyages de service et déplacements	5 738 559	5 898 900	5 817 292
Indemnités pour service du dimanche	—	5 500 000	6 857 554
Indemnités pour horaire de travail irrégulier	—	—	2 628 210
Indemnités pour heures supplémentaires	2 635 864	2 386 000	2 555 768
Indemnités diverses	2 294 953	2 512 900	3 270 962
Uniformes	5 245 235	4 733 400	4 724 549
Contributions périodiques à la caisse de pensions et de secours (CPS)	29 128 540	30 365 800	32 121 876
Versement unique à la CPS pour l'augmentation du gain assuré.	12 000 000	12 000 000	14 453 933
Contributions à l'AVS, à l'assurance-invalidité et aux allocations pour perte de gain	10 893 487	11 610 200	12 354 405
Assurance-accidents	10 722 903	10 608 700	11 206 906
Autres dépenses pour le personnel	1 780 087	687 500	909 666
	<u>565 840 799</u>	<u>592 833 100</u>	<u>637 926 004</u>
Participations de tiers et du personnel aux dépenses pour le personnel	— 5 309 670	— 6 051 300	— 7 507 903
Dépenses pour le propre personnel des CFF	<u>560 531 129</u>	<u>586 781 800</u>	<u>630 418 101</u>
Dépenses pour la main-d'œuvre étrangère aux CFF	14 089 994	12 352 500	16 037 738
	<u>574 621 123</u>	<u>599 134 300</u>	<u>646 455 839</u>

	Compte de 1961	Budget de 1962	Compte de 1962
Dépenses à la charge du compte de profits et pertes:			
Versements complémentaires à la CPS et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes:	fr.	fr.	fr.
Intérêt sur le déficit de la réserve mathématique	22 984 494	23 400 000	23 510 171
Intérêts complémentaires résultant de la garantie de l'intérêt de 4%	3 633 543	3 650 000	3 981 475
Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique à la suite de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes	21 355 000	26 150 000	26 900 000
Allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	5 902 340	—	5 000 582
Versement unique pour l'augmentation de rentes conformément à la loi fédérale du 20 décembre 1962	—	—	26 000 000
Amortissement du déficit de la réserve mathématique pour es rentes complémentaires	6 000 000	—	—
Total des charges pour le personnel	634 496 500	652 334 300	731 848 067

Les charges extraordinaires comprennent en outre le montant ci-après, qui figure dans le compte de profits et pertes:

Versement à la provision pour l'amortissement du déficit de la réserve mathématique de la caisse de pensions et de secours 12 000 000

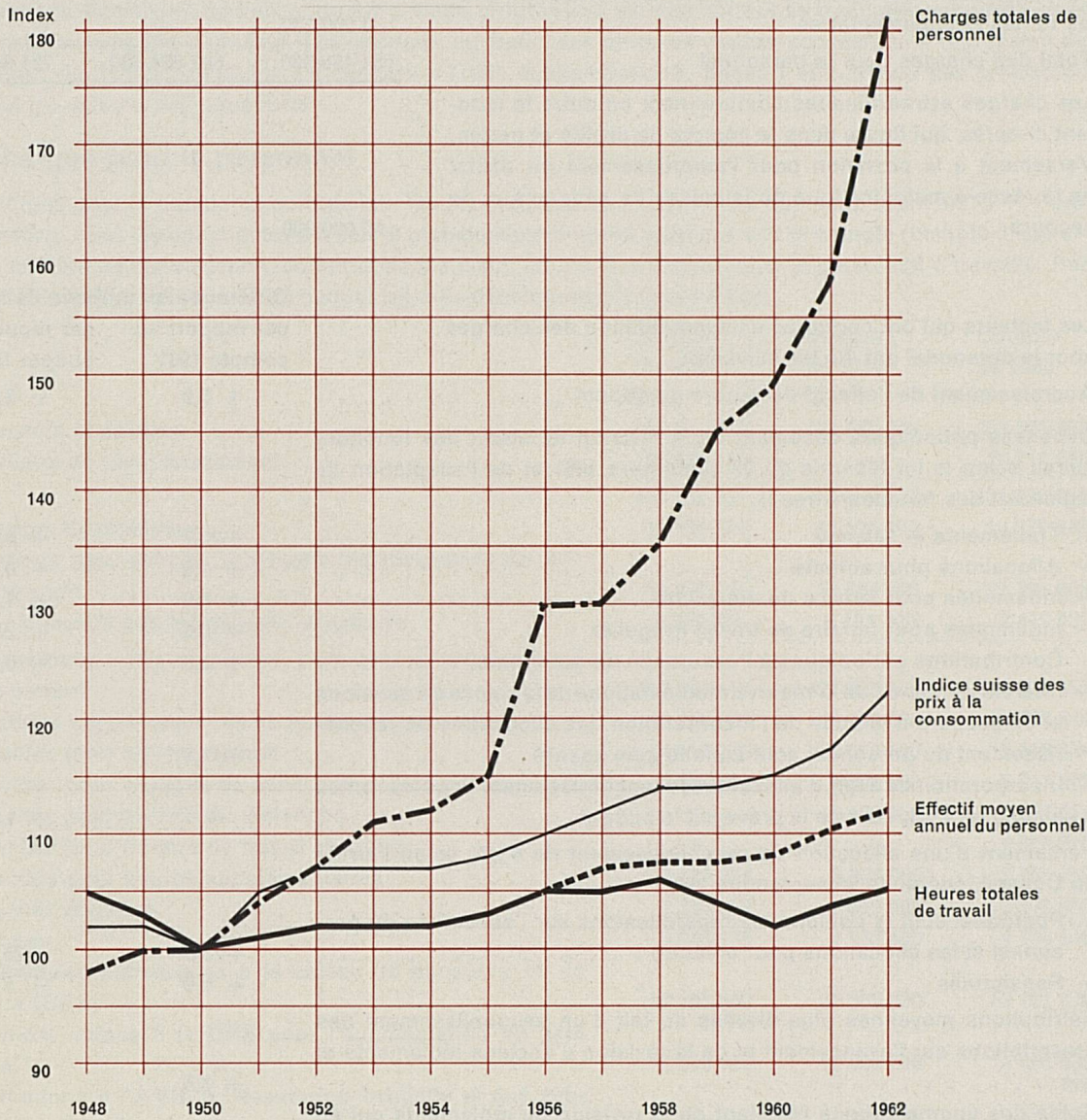
Les facteurs qui ont contribué à l'augmentation des charges pour le personnel ont été les suivants:	Différence en millions de francs	
	par rapport au compte 1961	par rapport au budget 1962
Accroissement de l'effectif du propre personnel	+ 5,3	+ 3,5
Dépenses périodiques découlant de la revision du statut des fonctionnaires selon la loi fédérale du 29 septembre 1961 et de l'adaptation du règlement des fonctionnaires II:		
— Traitements et salaires	+20,7	+ 6,5
— Allocations pour enfants	+ 1,9	+ 0,7
— Indemnités pour service du dimanche	+ 6,9	+ 1,4
— Indemnités pour horaire de travail irrégulier	+ 2,6	+ 2,6
— Contributions périodiques à l'assurance du personnel	+ 2,3	+ 0,7
— Intérêts du déficit de la réserve mathématique de la caisse de pensions et de secours à la suite de l'incorporation des allocations de renchérissement du personnel actif dans le gain assuré	+ 1,1	—
— Incorporation de 5 ½% d'allocation de renchérissement dans les rentes au lieu de 4 ½% comme le prévoyait le budget	—	+ 1,0
Versement d'une allocation de renchérissement de 4 ½% selon l'arrêté du Conseil fédéral du 25 septembre 1962:		
— Personnel actif (y compris les répercussions sur l'assurance du personnel et les allocations pour enfants)	+23,6	+23,6
— Pensionnés	+ 5,0	+ 5,0
Rétributions moyennes plus élevées du fait d'un assouplissement des prescriptions sur l'avancement et de la revision d'anciens règlements et lois	+ 3,6	—
Solde des augmentations résultant de la revision de règlements qui en 1961 n'était pas encore devenue effective pour toute l'année:		
— Indemnités pour service de nuit (y compris l'augmentation des taux à partir du 1 ^{er} avril 1962)	+ 1,6	+ 2,0
— Allocations supplémentaires du personnel roulant	+ 1,5	—
Versement unique à la caisse de pensions et de secours pour le personnel actif	+ 2,5	+ 2,5
Versement unique pour l'augmentation de rentes conformément à la loi fédérale du 20 décembre 1962	+26,0	+26,0

Différence en millions de francs
par rapport au compte 1961 par rapport au budget 1962

Suppression de l'amortissement du déficit de la réserve mathématique pour les rentes complémentaires
Suppression de la provision pour une modification ultérieure de l'imputation de rentes CNAL
Suppression de l'attribution au fonds de secours pour agents n'ayant pas droit à la pension
Accroissement de l'effectif et des salaires des ouvriers d'entrepreneur
Divers

- 6,0	-
- 1,0	-
- 1,0	-
+ 1,6	+ 3,4
- 0,8	+ 0,6
+97,4	+79,5

Charges de personnel, effectif du personnel et heures de travail



Les courbes montrent, d'une part, l'évolution de la charge pour le personnel depuis 1948 et, d'autre part, l'effectif et les heures de travail, ainsi que l'indice national des prix à la consommation. On a pris comme base l'exercice 1950, car l'effectif du personnel était excessif en 1948 et le renchérissement n'a été pleinement compensé qu'en 1950. La différence entre l'indice des prix à la consommation et la charge pour le personnel n'équivaut pas à l'augmentation du salaire réel; d'une part, en effet, les frais de personnel tiennent aussi compte de l'augmentation de l'effectif et, d'autre part, il n'y a pas eu de grands changements de 1948 à 1962 dans la charge que représentent l'intérêt du déficit de la réserve mathématique de la CPS et les intérêts complémentaires garantis de 4%. Jusqu'en 1956, la courbe des heures de travail évolue parallèlement à celle de l'effectif du personnel; par la suite, elle s'abaisse du fait que le nombre des jours de repos annuels du personnel soumis à la loi sur la durée du travail a été porté de 56 à 60 à partir du 1^{er} janvier 1957, que la durée du travail a été réduite de deux heures par semaine dès le 1^{er} juin 1959 et que les vacances de certaines catégories d'agents ont été prolongées à partir du 1^{er} janvier 1961. Si l'effectif du personnel s'est accru de 2738 agents en 1962 par rapport à 1948, le nombre des heures de travail n'est supérieur que de 0,5 million.

Conformément à la loi fédérale du 29 septembre 1961, les traitements ont été augmentés de 4% du montant maximum, mais au moins de 400 francs, à partir du 1^{er} janvier 1962; de plus, l'allocation de renchérissement de 5½% a été incorporée et le temps nécessaire pour passer du minimum au maximum du traitement a été réduit. Les CFF ont dû prendre à leur charge le montant total du versement unique à la caisse de pensions et de secours nécessité par le relèvement des traitements. Ajouté à celui des augmentations normales de traitement pour 1962, il s'élève à 33,2 millions de francs, dont 18,7 millions de francs ont pu être prélevés sur une réserve faite au cours des années précédentes. Il reste 14,5 millions de francs (12 millions en 1961) à la charge du compte d'exploitation de 1962.

La « participation de tiers et du personnel aux dépenses pour le personnel » englobe les indemnités de chômage et rentes de la CNAL et de l'assurance militaire, les allocations pour perte de gain en cas de service militaire, la part des primes payées par le personnel pour l'assurance en cas d'accidents non professionnels, ainsi que d'autres rentrées du même ordre.

Le montant figurant sous « Intérêts complémentaires résultant de la garantie de l'intérêt de 4% » correspond à la différence entre l'intérêt effectif des avoirs de la CPS gérés par les Chemins de fer fédéraux et l'intérêt de 4% garanti statutairement.

Comme pour le personnel actif, les allocations de renchérissement pour les pensionnés ont été fondues avec les prestations statutaires. La charge supplémentaire qui en résulte pour la réserve mathématique de la caisse de pensions et de secours est amortie par des subventions annuelles versées par les CFF et correspondant au montant des allocations de renchérissement qu'ils n'ont plus à payer. En conséquence, il y a environ 5,5 millions de francs de dépenses en plus pour l'amortissement de la charge supplémentaire de la réserve mathématique qu'a entraînée l'incorporation des allocations de renchérissement dans les rentes. En revanche, les allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes ne comprennent que les allocations de 4½% nouvellement accordées pour 1962 (contre 5½% l'année précédente).

Aux termes de la loi fédérale du 20 décembre 1962, les bénéficiaires de rentes des caisses fédérales d'assurance dont la rente avait été calculée avant 1960 sur la base d'un gain annuel assuré inférieur à 12 600 francs, ont bénéficié d'une augmentation de rente à la charge de la Confédération ou des CFF, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1962. Grâce au résultat d'exploitation, la totalité du versement unique à payer à la caisse de pensions et de secours pour compenser la somme de 26 millions de francs à la charge de la réserve mathématique peut être portée au débit de l'exercice de 1962. Par contre, les amortissements complémentaires des immobilisations ont été limités à 30 millions de francs.

III. Compte de résultats

Le tableau ci-après récapitule les produits et les charges du compte d'exploitation et du compte de profits et pertes, abstraction faite des débits et crédits internes. Pour faciliter les comparaisons d'ordre chronologique, une distinction a été établie entre les charges ordinaires et les charges extraordinaires. On ne saurait donc rapprocher purement et simplement ces chiffres de ceux qui figurent dans les deux comptes cités, mais ils concordent avec ceux de l'aperçu chronologique de la page 84

	1961	1962	Différence
	En millions de francs		
Produits du transport des voyageurs	423,3	452,3	+ 29,0
Produits du transport des marchandises	632,5	683,8	+ 51,3
Total des produits de transport	1055,8	1136,1	+ 80,3
Autres produits	113,9	123,1	+ 9,2
Total des produits	1169,7	1259,2	+ 89,5
Charges pour le personnel	634,5	731,9	+ 97,4
Dépenses de choses	223,4	249,2	+ 25,8
Amortissements d'immobilisations à la charge de l'exercice comptable	164,0	166,2	+ 2,2
Frais de capitaux	52,9	54,1	+ 1,2
Total des charges ordinaires	1074,8	1201,4	+ 126,6

	1961	1962	Différence
	En millions de francs		
Excédent des produits	94,9	57,8	— 37,1
Amortissements complémentaires d'immobilisations . .	25,0	—	— 25,0
Amortissements des stocks de matériel par mesure de prévoyance	3,0	3,0	—
Réserve pour l'amortissement du découvert de la réserve mathématique de la caisse de pensions et de secours .	12,0	—	— 12,0
Versement à la réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route	15,0	15,0	—
Versement extraordinaire à la provision pour la couverture de gros dommages	—	6,0	+ 6,0
Provisions diverses	12,0	10,5	— 1,5
Total des charges extraordinaires	67,0	34,5	— 32,5
Bénéfice net de l'exercice	27,9	23,3	— 4,6
Solde actif de l'exercice précédent	7,4	3,3	— 4,1
Bénéfice net disponible	35,3	26,6	— 8,7
Attribution à la réserve légale	8,0	8,0	—
Intérêt sur le capital de dotation	16,0	16,0	—
Solde actif à la disposition de l'Assemblée fédérale . .	11,3	2,6	— 8,7
Versement complémentaire à la réserve légale	8,0		
Solde actif restant	3,3		

Les produits de transport se sont accrus plus fortement (+80,3 millions) que l'année précédente (+63,4 millions). Cette progression résulte non seulement du surcroît de trafic, mais encore de la modification de structure des transports de voyageurs et de marchandises, dont il a été question aux pages 1 et 2.

L'amélioration des produits a toutefois été plus que compensée par l'accroissement progressif des frais, en sorte que l'excédent des produits, en d'autres termes l'excédent du total des produits sur le total des charges ordinaires, qui n'avait cessé de suivre une marche ascendante depuis 1959, accuse maintenant un fléchissement, ainsi qu'il ressort du tableau suivant:

	Total des produits	Total des charges ordinaires	Excédent des produits
	En millions de francs		
1959	972,3	954,8	17,5
1960	1094,6	996,4	98,2
1961	1169,7	1074,8	94,9
1962	1259,2	1201,4	57,8

Changements:

1959/60	+ 122,3	+ 41,6	+ 80,7
1960/61	+ 75,1	+ 78,4	— 3,3
1961/62	+ 89,5	+ 126,6	— 37,1

Ce sont les charges pour le personnel qui accusent, de loin, la plus forte augmentation (+97,4 millions) par rapport à l'année précédente. Elles constituent 60,9% du total des charges ordinaires. Il n'a pas été possible de procéder à des mises en compte anticipées en prévision des importants montants uniques qui, pour une bonne part, devront être versés dès 1963 à la caisse de pensions et de secours. La réserve constituée les années précédentes dans le compte de compensation pour les versements uniques a été entièrement mise à contribution pour remplir les engagements de l'exercice.

L'augmentation des dépenses de choses, qui atteint 25,8 millions de francs, est, elle aussi, relativement élevée. Elle provient en majeure partie du renchérissement et de la progression du trafic, et elle concerne spécialement les frais d'entretien et de courant de traction. Depuis des années déjà, les redevances de location des wagons étrangers se maintiennent à un niveau élevé. Elles continuent à augmenter malgré l'accroissement constant du propre parc de véhicules. Il faut en voir la cause non seulement dans l'accroissement du trafic, mais encore, et pour une large part, dans les difficultés qui surviennent aux points frontières et dans les goulots d'exploitation, qui nous ont contraints à mettre provisoirement de nombreux trains de marchandises sur des voies de garage.

Les amortissements d'immobilisations afférents à l'exercice qui sont spécifiés sous la charge ordinaire n'ont guère augmenté par rapport à l'année précédente. Dans l'ensemble, c'est-à-dire compte tenu des amortissements complémentaires figurant dans la charge extraordinaire du compte de 1961, les amortissements d'immobilisations ont en revanche été de 22,8 millions de francs inférieurs au chiffre de l'année précédente.

Les frais de capitaux ont augmenté dans une mesure provisoirement insignifiante, grâce aux liquidités encore abondantes dont nous avons disposé durant l'exercice.

Les charges extraordinaires ont reculé de près de moitié, pour tomber à 34,5 millions de francs. Il ne nous a pas été possible de procéder comme en 1961 à un amortissement complémentaire des immobilisations, pas plus que nous n'avons pu constituer de provision pour l'amortissement du déficit de la réserve mathématique de la caisse de pensions et de secours.

Après couverture des charges extraordinaires, le bénéfice net de l'exercice atteint 23,3 millions de francs. Avec le solde actif de l'année précédente, 3,3 millions, le bénéfice net disponible est de 26,6 millions de francs. Sur cette somme, un montant de 8 millions de francs (minimum) doit être attribué à la réserve légale. L'intérêt dû sur le capital de dotation de 400 millions, à savoir 16 millions, peut-être intégralement versé.

IV. Commentaires des comptes

1. Compte de construction

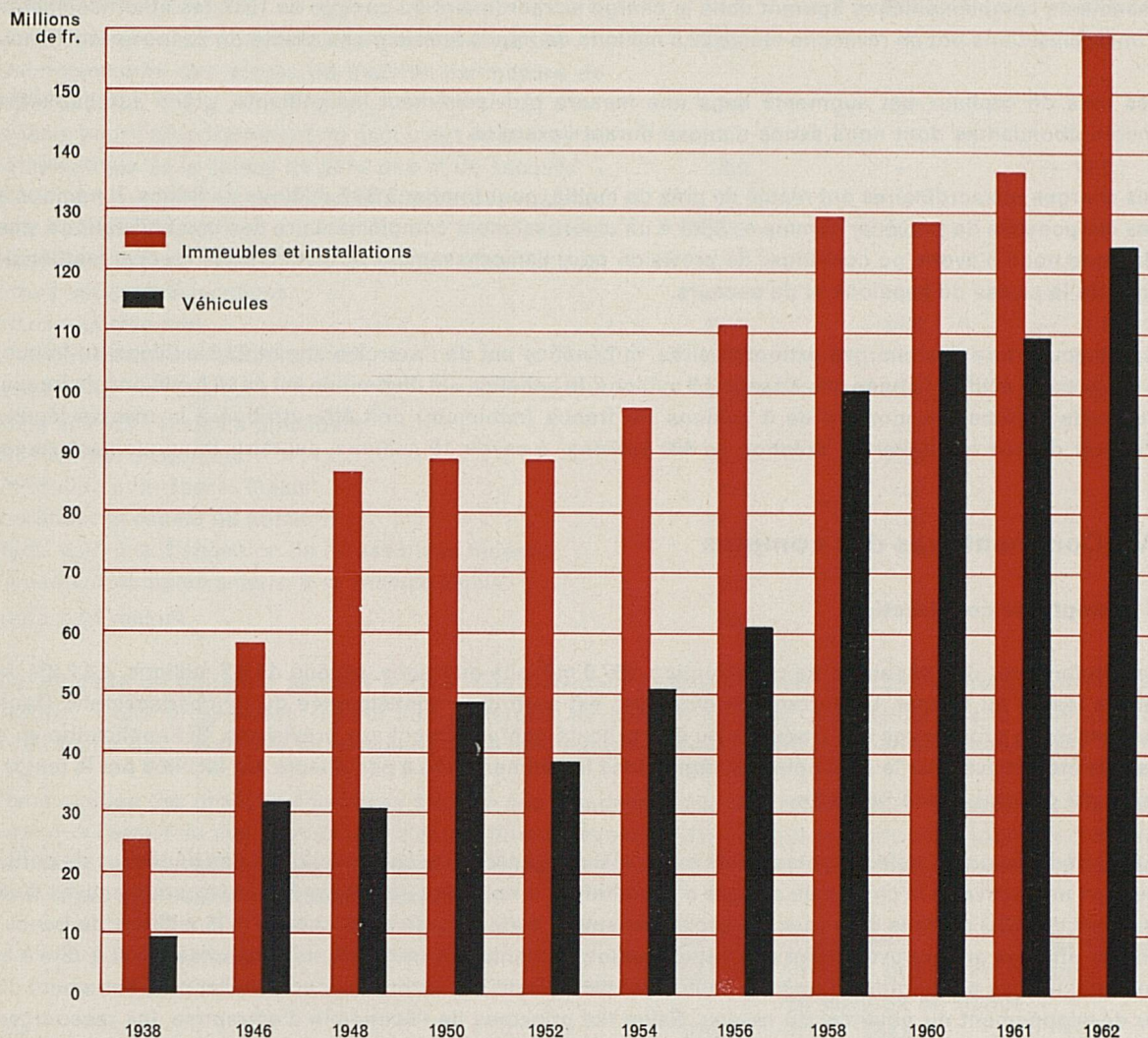
Le montant brut des dépenses de construction, 287,9 millions de francs, excède de 6,2 millions, ou 2,2%, le chiffre inscrit au budget. Le surcroît de dépenses est surtout la conséquence du renchérissement. Dans l'ensemble, le programme des travaux a pu être exécuté conformément aux prévisions. Si l'application en a parfois été entravée par le suremploi qui règne dans le bâtiment, elle a par ailleurs été facilitée par le temps, qui a été plus ou moins favorable.

Après déduction des prélèvements opérés sur la réserve générale de construction et des dépenses de construction non actives à la charge du compte d'exploitation, il reste des dépenses de construction actives d'un montant de 263,3 millions de francs. Approximativement deux tiers de cette somme (175 millions de francs) ont été affectés au renouvellement et à l'amélioration courante des installations existantes, c'est-à-dire à la conservation du patrimoine, et un tiers seulement (88 millions) à l'extension des installations, autrement dit au développement du potentiel du réseau. Selon les principes de l'économie d'entreprise, les ressources nécessaires à la conservation du patrimoine devraient être fournies par des amortissements. Or, grâce aux amortissements supplémentaires de 30 millions de francs, tel a presque été le cas; avec ce montant, en effet, il y avait à disposition 166,2 millions de francs provenant des amortissements des immobilisations. Nous renvoyons par ailleurs à l'aperçu de la provenance et de l'emploi des fonds figurant à la page 74.

Les principaux écarts par rapport au budget sont motivés brièvement ci-après, pour chaque chapitre séparément. Pour le surplus, il convient de consulter le chapitre « Installations et matériel roulant » (p. 29 à 52).

Transformation et extension de gares et de bâtiments de service. — Les plus importants dépassements des dépenses annuelles inscrites au budget concernent les trois grands chantiers de Berne, Lausanne (gare de triage) et Chiasso. Ils sont dus non seulement à la progression plus rapide des travaux rendue possible par les conditions météorologiques favorables, mais encore au renchérissement.

Dépenses de construction



Perfectionnement général de lignes et d'installations de la pleine voie. — Les dépenses sont restées dans les limites du budget.

Construction de nouvelles lignes et doubléments de voies. — Les dépenses en moins par rapport au budget ont trait surtout à la ligne de raccordement de Genève, car les travaux de la deuxième étape (agrandissement de la gare aux marchandises de la Praille) ont été mis en chantier un peu plus tard qu'il n'était prévu. Par ailleurs, le montant inscrit au budget pour le doublément de la voie entre Daucher et Bienne n'a pas été mis à contribution, parce que les pourparlers engagés à ce sujet avec le canton de Berne n'ont pas encore abouti.

Electrification. — Il s'agit ici surtout de l'achèvement de l'électrification de faisceaux de voies dans certaines gares. Le montant, plus guère important en soi, qui est prévu à ce titre dans le budget a été dépassé du fait que la mise à exécution de plusieurs petits projets de construction s'est révélée urgente pour des raisons économiques et d'exploitation.

Renouvellement de voies et de branchements. — Le volume des travaux a légèrement dépassé les prévisions. La somme dépensée n'en a pas moins été inférieure au chiffre inscrit au budget, en raison d'une modification apportée à la présentation des comptes. Comme la totalité des dépenses d'infrastructure en rapport avec le renouvellement de la voie ne sont pas actives, elles figurent, depuis 1962, dans le compte d'exploitation et non plus dans le compte de construction. C'est ce qui explique aussi le recul des dépenses de construction non actives par rapport aux prévisions et à l'année précédente.

Achat de mobilier, machines et ustensiles. — Les dépenses sont restées dans les limites du budget.

Usines électriques. — Les pourparlers concernant les droits de passage ont été parfois laborieux et l'exécution de divers projets d'installation de lignes de transport s'en est trouvée retardée; c'est la raison pour laquelle les dépenses sont restées au-dessous du montant figurant au budget.

Ateliers. — Ici aussi, le programme n'a pas été tenu, en sorte que les dépenses sont inférieures aux prévisions.

Véhicules. — Le dépassement du budget est dû non seulement à la hausse des prix consécutive au renchérissement, mais surtout à la livraison rapide des locomotives Ae 6/6 par les fournisseurs. Pour ce qui est des wagons à marchandises et des wagons de service, des retards se sont en revanche produits par rapport au programme.

Les dépenses faite en vue de la suppression de passages à niveau ont pour la dernière fois figuré dans le compte de construction en 1961; le compte de 1962 ne les comprend plus. Il est dès lors possible de comparer en tous points ce compte avec le budget de construction, qui, depuis des années déjà, ne contient plus ces dépenses. Les dépenses prévues pour la suppression de passages à niveau sont maintenant portées directement au débit de la réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route. Elles se sont élevées à 5,3 millions de francs, contre 5,2 millions en 1961. Un montant de 4,5 millions de francs a été prélevé sur la réserve générale de construction pour couvrir les dépenses de construction non actives concernant les grands travaux des gares de Berne, Zurich et Bâle.

2. Compte d'exploitation

Comparativement à 1960 et à 1961, le compte d'exploitation (p. 78 et 79) se présente de la manière suivante:

	Compte de 1960 fr.	Compte de 1961 fr.	Compte de 1962 fr.	%
Produits	1 079 540 912	1 153 385 334	1 242 086 085	100,0
Charges	782 666 101	820 918 222	919 035 317	74,0
Excédent	296 874 811	332 467 112	323 050 768	26,0

Tant les produits que les charges ont de nouveau fortement augmenté par rapport aux années précédentes. Comparativement à 1961, les produits ont en effet progressé de 88,7 millions de francs, ou 7,7%, et les charges de 98,1 millions de francs, ou 12%. L'excédent d'exploitation reste ainsi de 9,4 millions de francs en deçà des résultats de 1961.

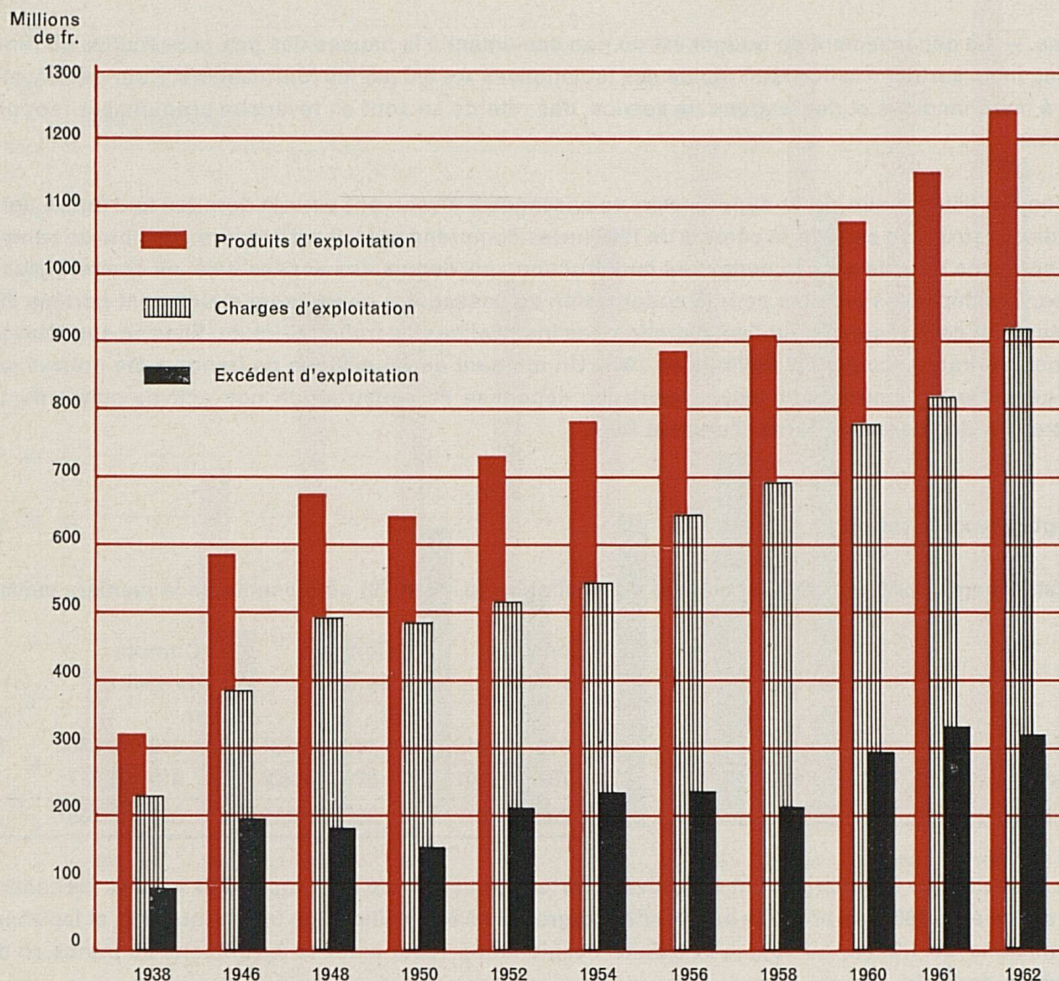
Produits

Les produits de transport, qui constituent le plus clair des produits d'exploitation, sont commentés dans le chapitre spécial des pages 61 et 62. Quant aux produits accessoires, ils se décomposent comme il suit:

	Compte de 1960 fr.	Compte de 1961 fr.	Compte de 1962 fr.
Indemnités payées par d'autres entreprises de chemin de fer et d'autres tiers pour des prestations d'exploitation	23 404 928	25 016 113	27 864 883
Fermages et locations	34 566 677	38 562 921	41 960 696
Autres produits	29 213 079	34 023 175	36 196 271
	87 184 684	97 602 209	106 021 850

Les produits accessoires ont augmenté de 8,4 millions de francs par rapport au chiffre de 1961. Participent surtout à cette augmentation les indemnités payées par d'autres entreprises de chemin de fer pour des prestations d'exploitation, les recettes tirées des exploitations affermées et les recettes provenant des locations de véhicules, ainsi que des livraisons et des prestations exécutées pour des tiers.

Compte d'exploitation



Charges

Sur le surcroît de charges de 98,1 millions de francs par rapport à l'année précédente, 71,9 millions concernent les frais de personnel et 26,2 millions les dépenses de choses. Relativement au budget, le dépassement est de 75,8 millions de francs, dont 47,4 millions pour les frais de personnel et 28,4 millions pour les dépenses de choses.

Les frais de personnel ont suivi une ligne ascendante en raison de l'accroissement des rétributions et de l'augmentation de l'effectif consécutif à la progression du trafic.

La hausse des charges d'administration par rapport à 1961, qui se chiffre par 1,6 million de francs, concerne principalement les frais d'impression et les commissions pour la vente de titres de transport. En revanche, le compte d'exploitation ne prévoit pas, contrairement à l'année précédente, une attribution de 3 millions de francs au fonds des réfectoires, en vue de l'amélioration des cantines du personnel CFF exploitées par l'Association suisse du service social et le Département social romand.

Les frais de direction et les charges générales accusent une augmentation de 6,5 millions de francs, qui résulte aussi de la location de wagons étrangers.

Le surcroît de charges pour le service des gares (35,8 millions) et des trains (7,6 millions) provient surtout du relèvement des rétributions et de l'augmentation de l'effectif, elle-même due à la progression du trafic. L'accroissement des frais (1,6 million) est moins marqué pour la surveillance de la voie, car l'effectif du personnel ne cesse de reculer, grâce à la suppression des passages à niveau.

Les éléments des frais de traction sont les suivants :

	Compte de 1960 fr.	Compte de 1961 fr.	Compte de 1962 fr.
Personnel des locomotives	60 424 543	63 080 212	73 197 202
Courant de traction	42 267 675	37 421 508	49 733 331
Combustibles solides	4 053 479	2 206 585	1 651 274
Carburants liquides	633 325	1 047 502	985 518
Autres frais du service des locomotives	600 486	566 203	539 665
Service de dépôt	5 597 412	5 871 102	6 577 274
Service des visiteurs	5 005 722	5 354 940	6 126 500
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	118 582 642	115 548 052	138 810 764

La forte avance des frais de courant de traction provient des besoins accrus en énergie, ainsi que des conditions hydrographiques défavorables qui ont prévalu durant l'exercice. Ces conditions ont entraîné un recul de la production dans les usines électriques CFF. Pour y parer, il a fallu acheter des quantités accrues d'énergie d'un prix plus élevé à d'autres usines. Les frais de courant de traction contiennent en outre une charge anticipée de 2 millions de francs pour les achats nécessaires en 1963, car, en raison de l'insuffisance des apports d'eau en 1962, les réserves des lacs d'accumulation prévues pour l'année en cours ont dû être prématurément mises à contribution.

Les charges d'entretien comprennent les frais d'entretien ordinaire, de même que les dépenses de construction non actives. Par rapport à 1961, elles ont fait un bond en avant de 20,1 millions de francs, dont 11,6 millions concernent les immeubles et installations, et 8,5 millions les véhicules. Il faut en rechercher principalement la cause dans la multiplication des travaux d'entretien nécessités par la sollicitation croissante des immeubles et des installations. Les frais d'entretien englobent trois provisions. Il a été prévu 6 millions de francs (en 1961 : 5 millions) pour des travaux d'entretien d'une ampleur exceptionnelle à des installations fixes, 2 millions de francs pour des réparations différées dans des locaux du personnel des CFF et des exploitations affermées et 1,5 million de francs pour le montage de dispositifs d'alarme. Les deux derniers montants figuraient aussi dans les comptes de 1961.

Sous « divers », le surplus de frais de 1,7 million de francs est dû surtout à l'accroissement des dommages, ainsi que des livraisons et des prestations à la charge de tiers. En revanche, il n'est plus versé, comme l'année précédente, un montant d'un million de francs au fonds de secours pour les agents qui n'ont pas droit à une pension.

3. Compte de profits et pertes

Produits

L'excédent d'exploitation, qui constitue le produit principal du compte de profits et pertes, se chiffre par 323,1 millions de francs. Il est de 9,4 millions de francs moins élevé qu'en 1961.

Les amortissements et intérêts internes figurent dans les produits uniquement du point de vue comptable. Ils correspondent aux amortissements et intérêts inclus dans les charges d'exploitation par certains services tenant des comptes de frais complets (ateliers et usines électriques, par exemple) et doivent être repris dans la colonne des produits, pour la balance des comptes, parce que les amortissements et les intérêts ont à figurer intégralement dans les charges du compte de profits et pertes.

Les « autres produits », d'un montant de 8,6 millions de francs, sont de 1,2 million de francs plus élevés que l'année précédente, en raison de l'augmentation du produit des participations et des valeurs réalisables et disponibles.

Charges

Les charges les plus importantes du compte de profits et pertes sont les amortissements des immobilisations, les frais de capitaux, les versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours et les allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes. Les amortissements des immobilisations se répartissent comme il suit:

	Compte de 1961 fr.	Compte de 1962 fr.
Amortissements des immeubles, installations et véhicules:		
Amortissements ordinaires	127 514 836	133 324 167
Amortissements supplémentaires	60 000 000	30 000 000
Amortissements de soldes de valeurs comptables	467 250	404 079
	<hr/>	<hr/>
	187 982 086	163 728 246
Amortissements de terrains acquis en vue d'extensions futures, ainsi que de participations	1 030 578	2 463 783
Total	<hr/>	<hr/>
	189 012 664	166 192 029

La progression des amortissements ordinaires des immeubles, installations et véhicules provient de l'augmentation des valeurs immobilisées. Les amortissements supplémentaires dépendant du résultat annuel sont calculés en principe d'après la différence qui existe entre la valeur comptable des immobilisations et les frais de remplacement à l'identique des installations renouvelables. Les 30 millions de francs figurant dans le compte correspondent au montant calculé lors de la révision, en 1961, du règlement des amortissements. Les frais de construction sans cesse croissants nécessiteront ces prochaines années une augmentation de ces amortissements supplémentaires. L'écart est grand par rapport à l'exercice précédent, qui prévoyait 60 millions de francs d'amortissements supplémentaires; il provient du fait que le résultat des comptes avait permis d'amortir près de deux quotes-parts annuelles à la fois. On avait créé en quelque sorte une réserve d'amortissements pour les années où les produits ne permettent pas d'opérer des amortissements supplémentaires, en raison de leur insuffisance.

Les soldes de valeurs comptables correspondent à la valeur non encore amortie lors de la suppression d'installations existantes.

Les amortissements de valeurs réalisables et disponibles comprennent, par mesure de précaution, un amortissement de 3 millions de francs sur les stocks de matériel.

Les frais de capitaux, qui s'élèvent à 54,1 millions de francs, sont de 1,2 million de francs plus élevés qu'en 1961, ce qui provient de l'augmentation des engagements à court terme. En revanche, les intérêts des engagements à long terme ont décru, du fait que les remboursements prévus ont entraîné une diminution de la dette obligataire. Leur taux moyen s'est maintenu à 3,17%

Les versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours et les allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes, ainsi que la contribution extraordinaire pour l'augmentation des rentes sont commentés dans le chapitre consacré aux charges pour le personnel (p. 62 à 65).

Les « autres charges » contiennent une nouvelle provision d'un million de francs (en 1961: 2 millions) pour l'Exposition nationale de Lausanne en 1964.

La réserve pour la couverture de gros dommages a reçu pour la première fois la quote-part annuelle ordinaire portée à un million de francs (jusqu'ici: 0,5 million), ainsi que, à titre extraordinaire, un montant unique de 6 millions de francs. Elle atteindra ainsi un niveau mieux adapté à l'accroissement des prestations d'exploitation et à la baisse du pouvoir d'achat de l'argent.

Comme l'année précédente, 15 millions de francs ont été versés à la réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route.

4. Bilan

Alors que le bilan de 1961 était caractérisé par une forte augmentation des liquidités, du fait que les disponibilités l'emportaient sur les investissements, le bilan de 1962 accuse une diminution des liquidités et une augmentation des engagements à court terme. Les ressources dont disposait l'entreprise sous forme d'amortissements, de provisions et de réserves n'ont pas suffi à financer les investissements. D'une part, elles étaient inférieures à celles de l'année précédente, car les résultats annuels n'ont plus permis de procéder à des amortissements supplémentaires aussi élevés. D'autre part, les investissements ont sensiblement dépassé ceux de l'année précédente.

	1961	1962
	En millions de francs	
Investissements dans les immobilisations	225,6	296,1
Disponibilités provenant d'amortissements, de provisions et de réserves	243,0	210,0
Plus-value (+) ou moins-value (-) des disponibilités par rapport aux investissements	+17,4	-86,1

La partie des investissements de 1962 pour laquelle les amortissements, les provisions et les réserves n'ont pas suffi, a été couverte par la réduction précitée des liquidités et les fonds que les institutions de prévoyance mettent à la disposition de l'entreprise (engagements à court terme). Malgré la diminution de 39,3 millions de francs à fin 1962, les liquidités (caisse, compte de chèques postaux et avoirs auprès des banques) restent à un montant élevé. Si elles n'ont pas fléchi dans une plus forte mesure, c'est que les avoirs des institutions de prévoyance ont fortement augmenté durant l'exercice, notamment ceux de la caisse de pensions et de secours, en raison des versements uniques extraordinaires effectués en corrélation avec les diverses améliorations des prestations de cette caisse.

Les disponibilités et les besoins ressortent du tableau ci-après:

Provenance des fonds	En millions de francs	
Fonds tirés de l'entreprise elle-même		
Bénéfice net de l'année	23,3	
à déduire: intérêt du capital de dotation	16,0	
	7,3	
Amortissement des immobilisations	166,2	
Autres amortissements, provisions et réserves	36,5	210,0
Accroissement des fonds de tiers		
Nouveaux engagements à long terme	—	
Augmentation des engagements à court terme	111,9	111,9
Divers		
Diminution des valeurs réalisables et disponibles (sans les liquidités) et augmentation des autres postes du passif		24,8
Total des fonds disponibles		<u>346,7</u>
Excédent des investissements sur les disponibilités = diminution des liquidités (caisse, compte de chèques postaux et avoirs auprès des banques).		39,3
		<u>386,0</u>

Emploi des fonds

Nouvelles immobilisations

Montant net des dépenses de construction actives	263,3	
Achat de nouveaux terrains en vue d'extensions futures et augmentation des participations	<u>32,8</u>	296,1

Remboursement de dettes

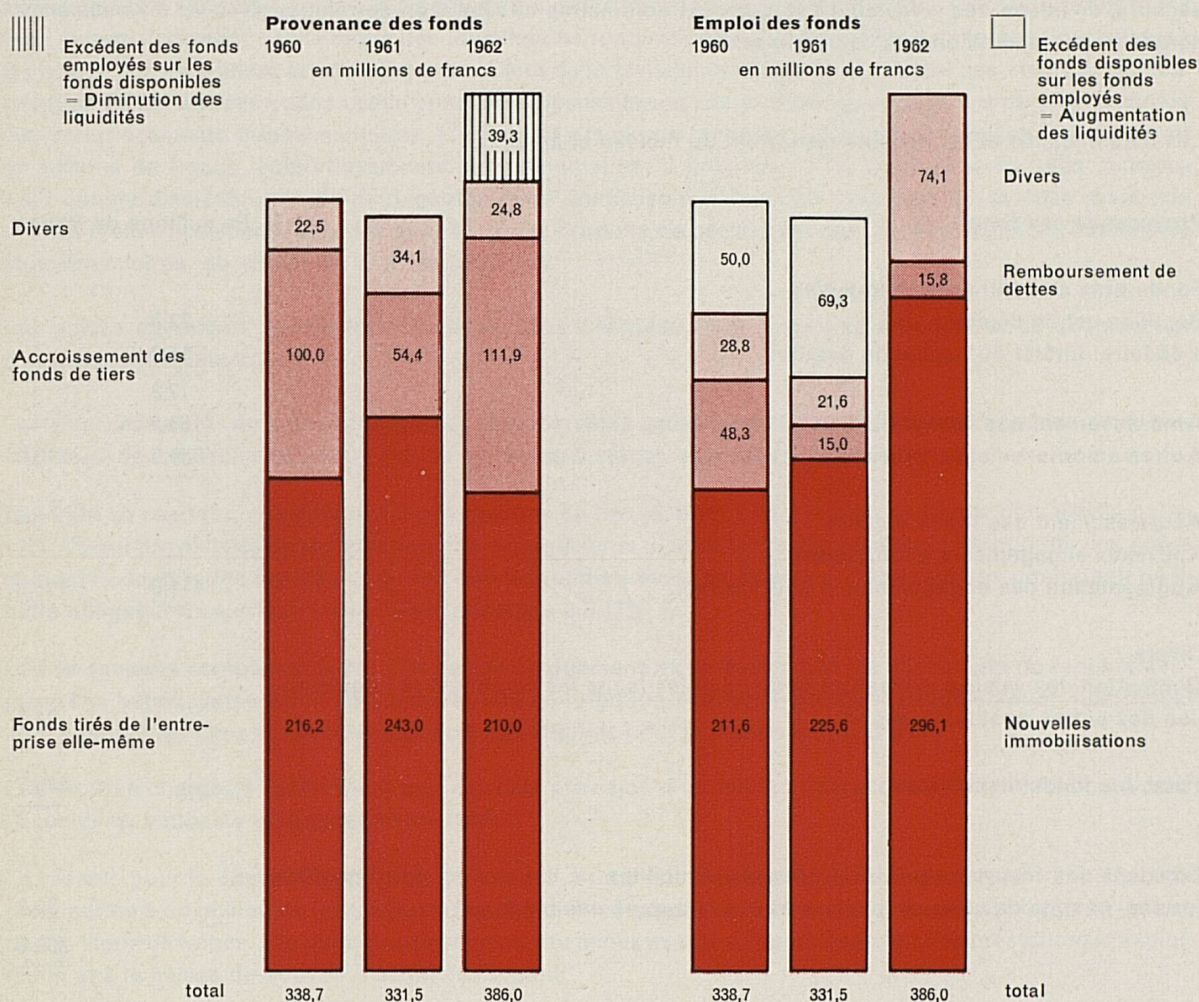
Remboursement de dettes à long terme	15,8	
Diminution des dettes à court terme	<u>—</u>	15,8

Divers

Augmentation des débiteurs et des approvisionnements en matériel	45,1	
Prélèvements sur les provisions et réserves	13,6	
Augmentation des autres postes de l'actif	<u>15,4</u>	74,1

Total des fonds employés		<u>386,0</u>
------------------------------------	--	--------------

Provenance et emploi des fonds



Les modifications des postes de l'actif et du passif appellent encore quelques observations :

Actif

La valeur des immobilisations s'est accrue de 128,9 millions de francs, pour passer à 2 254,3 millions. Cette augmentation se répartit à raison de 33,4 millions de francs sur les immeubles, installations et véhicules, 65,1 millions sur les travaux en cours, 12,2 millions sur les acquisitions de terrains en vue d'extensions futures et 18,2 millions sur les participations. Les ouvrages achevés et les acquisitions ont absorbé 198,1 millions de francs, somme dont il y a lieu de déduire 164,7 millions pour la valeur d'établissement des installations supprimées et les amortissements, de sorte que, dans le bilan, l'augmentation n'est plus que de 33,4 millions.

L'accroissement de 12,2 millions de francs à l'article « Terrains acquis en vue d'extensions futures » résulte de nouveaux achats représentant une somme de 18,3 millions de francs, auxquels s'opposent 3,8 millions pour les terrains utilisés ou vendus et 2,3 millions pour les amortissements.

Les participations se sont augmentées de la quote-part à la libération totale du capital-actions de l'usine électrique de Göschenen SA (12 millions), de la participation à l'accroissement du capital-actions de l'EUROFIMA (4 millions) et de la participation au capital-actions de la centrale thermique nouvellement fondée de la Porte du Scex (2,2 millions).

Dans l'ensemble, les valeurs réalisables et disponibles n'ont guère changé. Si les liquidités ont reculé de 39,3 millions de francs, les débiteurs ont augmenté de 27,7 millions et les approvisionnements en matériel de 13,9 millions. L'augmentation du poste « Débiteurs » est due pour l'essentiel au développement du trafic, qui se traduit par la constitution de nouvelles créances pour frais de transport. L'accroissement des approvisionnements en matériel provient surtout de l'extension du volume des travaux et de l'entretien des installations.

Les soldes créditeurs des décomptes de trafic qui n'ont pas encore été réglés avec les autres administrations ferroviaires constituent, comme l'année précédente, le plus clair des « autres actifs ». Suivant la nature du trafic et les administrations intéressées, de grandes fluctuations peuvent se produire d'une année à l'autre.

Passif

Le capital propre, de 619 millions de francs, s'est accru de 20,2 millions. La réserve légale avait atteint 96 millions de francs après que les Chambres fédérales eurent décidé de lui attribuer un montant supplémentaire de 8 millions de francs prélevé sur le solde actif de l'exercice 1961 ; elle a passé maintenant à 104 millions de francs. La réserve générale de construction, qui a été amputée de 4,5 millions de francs au profit du compte de construction, atteint encore 34,9 millions de francs. La réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route a encore été dotée de 15 millions de francs, mais un prélèvement de 5,3 millions a été opéré au profit du compte de construction ; elle se monte ainsi à 50,3 millions de francs. La réserve pour la couverture de gros dommages a reçu, outre le versement ordinaire d'un million de francs, une attribution extraordinaire de 6 millions de francs, en sorte qu'elle atteint 29,8 millions de francs.

Le capital de tiers, qui se chiffre par 1908,4 millions de francs, est en augmentation de 96,1 millions. Les engagements à long terme ont reculé du montant des remboursements réguliers d'obligations, c'est-à-dire de 15,8 millions de francs. En revanche, les engagements à court terme ont fait un bond en avant de 111,9 millions de francs, auquel les avoirs des institutions de prévoyance des CFF ont contribué pour 74,3 millions de francs.

Les provisions ont augmenté de 7,2 millions de francs, du fait que 11 millions leur ont été versés et 3,8 millions en ont été prélevés. A fin 1962, elles se décomposaient comme il suit : provision pour les travaux extraordinaires d'entretien aux installations, 22,7 millions, pour l'amortissement du déficit de la CPS, 12 millions, pour des avoirs à l'étranger et des risques de cours, 6,4 millions, pour l'Exposition nationale de 1964, 4,2 millions de francs, pour divers, 0,8 million de francs.

Les « autres passifs » comprennent comme principaux postes les soldes débiteurs des décomptes de trafic à régler avec les autres administrations ferroviaires. Les observations concernant les « autres actifs » s'appliquent par analogie.

Compte de construction 1962

Compte de 1961 fr.	Budget de 1962 fr.	Dépenses de construction pour:		Compte de 1962 fr.
139 768 919	159 700 000	Immeubles et installations		163 995 960
54 578 071	68 750 000	Transformation et extension de gares et de bâtiments de service	85 533 877	
7 752 478	5 347 000	Perfectionnement général de lignes et d'installations de la pleine voie	5 145 286	
14 054 217	19 830 000	Construction de nouvelles lignes et doublements de voies	16 808 757	
1 079 334	1 093 000	Electrification	1 772 826	
37 859 573	39 700 000	Renouvellements de voies et de branchements	35 268 801	
6 782 276	5 780 000	Achat de mobilier, machines et ustensiles	5 627 827	
13 549 138	14 900 000	Usines électriques	10 973 851	
4 113 832	4 300 000	Ateliers	2 864 735	
109 123 718	118 000 000	Véhicules		123 916 508
39 044 730	41 444 000	Véhicules moteurs	51 702 266	
38 609 813	42 061 000	Voitures et fourgons	44 913 341	
31 469 175	34 495 000	Wagons à marchandises et wagons de service	27 300 901	
—	4 000 000	Imprévus		—
248 892 637	281 700 000	Dépenses brutes		287 912 468
— 3 000 000	— 4 600 000	Prélèvement sur la réserve générale de construction		— 4 500 000
245 892 637	277 100 000	Dépenses nettes		283 412 468

Compte de 1961 fr.	Budget de 1962 fr.	Comptabilisation des dépenses de construction à la charge de:		Compte de 1962 fr.
219 667 711	251 100 000	Compte des immobilisations (dépenses de construction actives)		263 264 715
94 248 131	115 800 000	Immobilisations du chemin de fer	127 862 035	
12 661 186	13 700 000	Usines électriques	9 007 602	
3 634 676	3 600 000	Ateliers	2 478 570	
109 123 718	118 000 000	Véhicules	123 916 508	
26 224 926	26 000 000	Compte d'exploitation (dépenses de construction non actives).		20 147 753
24 857 818	24 100 000	Immobilisations du chemin de fer	17 795 339	
887 952	1 200 000	Usines électriques	1 966 249	
479 156	700 000	Ateliers	386 165	
—	—	Véhicules	—	
245 892 637	277 100 000			283 412 468

Compte d'exploitation pour l'année 1962

Compte de 1961 fr.	Budget de 1962 fr.	Charges		Compte de 1962 fr.
59 603 033	58 900 000	Administration		61 228 034
732 397 331	758 900 000	Exploitation		827 235 969
49 835 734	50 200 000	Direction et charges générales	56 357 301	
12 496 553	12 800 000	Surveillance de la voie	14 056 509	
272 480 498	281 500 000	Service des gares	308 316 787	
57 149 514	60 100 000	Accompagnement des trains	64 767 804	
115 548 052	131 200 000	Traction	138 810 764	
1 442 864	1 500 000	Service des bateaux sur le lac de Constance	1 428 580	
133 013 928	124 000 000	Entretien des immeubles et installations	144 583 018	
90 430 188	97 600 000	Entretien des véhicules	98 915 206	
28 917 858	25 400 000	Divers		30 571 314
820 918 222	843 200 000	Total des charges		919 035 317
332 467 112	270 800 000	Excédent d'exploitation		323 050 768
1 153 385 334	1 114 000 000			1 242 086 085

Compte de 1961 fr.	Budget de 1962 fr.	Produits		Compte de 1962 fr.
1 055 783 125	1 025 000 000	Produits de transport		1 136 064 235
423 285 825	407 000 000	Transport des voyageurs	452 323 959	
632 497 300	618 000 000	Transport des marchandises	683 740 276	
45 528 616	44 000 000	Bagages et colis express	48 912 901	
35 569 585	35 000 000	Transports postaux	37 200 000	
544 003 879	533 000 000	Colis de détail et wagons complets . .	591 973 696	
7 395 220	6 000 000	Animaux vivants	5 653 679	
97 602 209	89 000 000	Produits accessoires		106 021 850
1 153 385 334	1 114 000 000	Total des produits		1 242 086 085

Compte de profits et pertes pour l'année 1962

Compte de 1961 fr.	Budget de 1962 fr.	Charges		Compte de 1962 fr.
189 012 664	159 800 000	Amortissements des immobilisations		166 192 029
127 514 836	134 800 000	ordinaires, indépendants du résultat de l'exercice . . .	133 324 167	
60 000 000	25 000 000	supplémentaires, dépendants du résultat de l'exercice .	30 000 000	
1 497 828	—	autres amortissements	2 867 862	
3 388 328	—	Amortissements des valeurs réalisables et disponibles		3 499 704
52 872 089	52 400 000	Frais de capitaux		54 114 142
48 004 116	47 500 000	Intérêts des engagements à long terme	47 525 821	
4 629 175	4 600 000	Intérêts des engagements à court terme.	6 342 546	
238 798	300 000	Frais de finances	245 775	
53 875 376	53 200 000	Versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours et allocations de renchérissement aux béné- ficiaires de rentes		85 404 294
22 984 494	23 400 000	Intérêt sur le déficit de la réserve mathématique	23 510 171	
3 633 543	3 650 000	Intérêts complémentaires résultant de la garantie de l'in- térêt de 4%	3 993 541	
21 355 000	26 150 000	Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique à la suite de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes . . .	26 900 000	
5 902 339	—	Allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	5 000 582	
—	—	Versement unique pour l'augmentation des rentes conformément à la loi fédérale du 20 décembre 1962	26 000 000	
6 000 000	—	Amortissement du déficit de la réserve mathématique pour les rentes complémentaires		—
3 817 395	900 000	Autres charges		2 304 450
12 000 000	—	Versement à la provision pour l'amortissement du défi- cit de la réserve mathématique de la caisse de pen- sions et de secours		—
500 000	500 000	Versement à la réserve pour la couverture de gros dommages		7 000 000
15 000 000	8 000 000	Versement à la réserve pour l'amélioration des instal- lations de trafic rail/route		15 000 000
336 465 852	274 800 000	Total des charges		333 514 619
35 254 301	27 200 000	Bénéfice net disponible		26 536 027
27 867 546	27 200 000	Bénéfice net de l'exercice	23 281 726	
7 386 755	—	Solde actif de l'exercice précédent	3 254 301	
371 720 153	302 000 000			360 050 646

Compte de 1961 fr.	Budget de 1962 fr.	Produits		Compte de 1962 fr.
7 386 755	—	Solde actif de l'exercice précédent		3 254 301
332 467 112	270 800 000	Excédent d'exploitation		323 050 768
24 496 673	24 580 000	Amortissements et intérêts internes		25 183 593
7 369 613	6 620 000	Autres produits		8 561 984
865 905	750 000	Produit des terrains acquis en vue d'extensions futures	879 797	
1 666 564	1 785 000	Produit des participations	1 851 160	
3 387 482	1 820 000	Produit des valeurs réalisables et disponibles	4 111 863	
1 449 662	2 265 000	Produits divers	1 719 164	
371 720 153	302 000 000	Total des produits		360 050 646
		Utilisation du bénéfice net selon l'art. 16 de la loi CFF:		
35 254 301	27 200 000	Bénéfice net disponible		26 536 027
8 000 000	8 000 000	Versement à la réserve légale	8 000 000	
16 000 000	16 000 000	Versement d'un intérêt au capital de dotation	16 000 000	
11 254 301 ¹⁾	3 200 000	Solde actif restant	2 536 027	
		¹⁾ Utilisation selon décision de l'Assemblée fédérale: 8 000 000 fr. versement supplémentaire à la réserve légale 3 254 301 fr. report à compte nouveau		

Bilan au 31 décembre 1962 (après répartition du bénéfice)

Compte de 1961 fr.	Actif		Compte de 1962 fr.
2 125 428 153	Immobilisations		2 254 354 996
	Immeubles, installations et véhicules		
4 644 982 731	Frais d'établissement et d'acquisition	4 812 283 054	
- 2 806 231 425	Amortissements	- 2 940 180 078	
1 838 751 306	Valeur au bilan	1 872 102 976	
214 027 176	Ouvrages inachevés	279 176 867	
37 313 783	Terrains acquis en vue d'extensions futures	49 489 265	
35 335 888	Participations	53 585 888	
386 970 127	Valeurs réalisables et disponibles		389 213 287
26 817 965	Caisse, compte de chèques postaux	41 706 476	
165 699 400	Avoirs auprès du Département fédéral des finances et auprès des banques	111 500 086	
93 299 948	Débiteurs	121 057 059	
1 702 759	Titres en portefeuille	1 592 265	
99 450 055	Approvisionnements de matériel	113 357 401	
48 814 019	Autres actifs		64 174 495
2 561 212 299			2 707 742 778
540 000 000	Prêts pour l'électrification de lignes étrangères accédant à la Suisse, créance contre les chemins de fer étrangers		540 000 000

Compte de 1961 fr.	Passif		Compte de 1962 fr.
598 747 000	Capital propre		618 947 000
400 000 000	Capital de dotation	400 000 000	
96 000 000 ¹⁾	Réserve légale	104 000 000	
39 400 000	Réserve générale de construction	34 900 000	
40 600 000	Réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route . .	50 300 000	
22 747 000	Réserve pour la couverture de gros dommages	29 747 000	
1 812 299 863	Capital de tiers		1 908 442 708
1 503 611 000	Engagements à long terme	1 487 821 500	
800 000 000	Prêts de la Confédération 800 000 000		
348 611 000	Emprunts consolidés 332 821 500		
300 000 000	Bons de dépôt de la caisse de pensions et de secours 300 000 000		
55 000 000	Autres engagements 55 000 000		
308 688 863	Engagements à court terme	420 621 208	
153 493 643	Créances des institutions de prévoyance 227 823 734		
125 255 535	Créanciers 153 093 829		
29 939 685	Autres engagements 39 703 645		
38 925 363	Provisions		46 157 371
107 985 772	Autres passifs		131 659 672
3 254 301 ¹⁾	Solde actif		2 536 027
	¹⁾ Après l'attribution supplémentaire de 8 000 000 de francs provenant du solde actif, selon décision de l'Assemblée fédérale.		
2 561 212 299			2 707 742 778
540 000 000	Prêts pour l'électrification de lignes étrangères accédant à la Suisse, dette envers le Département fédéral des finances et des douanes . .		540 000 000

Aperçu chronologique

		1938	1946	1947	1948	1949
	Prestations d'exploitation et de trafic en millions d'unités					
1	Trains de voyageurs, km/train (nouvelle base: lignes exploitées)	35,1	39,6	42,1	44,0	46,6
2	Trains de marchandises, km/train (nouvelle base: lignes exploitées)	10,9	13,5	14,4	14,5	13,6
3	Transport des voyageurs: voyageurs	113,3	206,4	213,0	207,7	201,6
4	kilomètres-voyageurs	2866,7	5444,5	5658,9	5843,8	5594,3
5	Transport des marchandises: tonnes	13,9	16,9	18,2	18,5	16,0
6	kilomètres-tonnes-marchandises	1585,2	1702,2	1848,7	1941,5	1738,1
	Effectif du personnel nombre de personnes (moyenne annuelle)					
7	Propre personnel	28 476	34 572	36 377	37 910	37 666
8	Ouvriers d'entrepreneur	1 300	1 900	1 700	1 640	1 175
9	Total (7 + 8)	29 776	36 472	38 077	39 550	38 841
	Compte de résultats en millions de francs					
	Produits de transport					
10	Transport des voyageurs	131,9	258,2	270,0	276,6	278,3
11	Transport des marchandises	175,7	305,6	341,6	343,0	304,1
12	Total (10 + 11)	307,6	563,8	611,6	619,6	582,4
13	Autres produits	28,2	56,4	64,4	68,9	68,0
14	Total des produits (12 + 13)	335,8	620,2	676,0	688,5	650,4
	Rétributions du propre personnel					
15	Traitements et salaires, allocations de renchérissement, indemnités de résidence, allocations pour enfants, etc.	138,0	231,2	260,1	281,4	285,0
16	Allocations supplémentaires et indemnités diverses, uniformes	9,4	17,5	20,1	20,5	21,7
17	Total (15 + 16)	147,4	248,7	280,2	301,9	306,7
	Assurances du propre personnel					
18	Contributions à la CPS, à l'AVS/AI/PG et à la CNA	24,5	25,9	31,8	34,6	39,4
19	Versements complémentaires à la CPS et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	14,4	37,2	40,7	45,2	45,2
20	Total (18 + 19)	38,9	63,1	72,5	79,8	84,6
21	Dépenses pour main-d'œuvre étrangère à l'administration	5,6	12,7	12,1	11,9	8,9
22	Total des charges pour le personnel (17 + 20 + 21)	191,9	324,5	364,8	393,6	400,2
23	en % des charges totales	51,7%	59,5%	60,1%	60,2%	60,6%
24	Dépenses de choses et divers	33,8	96,7	118,4	138,3	136,4
25	en % des charges totales	9,1%	17,7%	19,5%	21,2%	20,7%
	Amortissements des immobilisations et frais de capitaux					
26	Amortissements des immobilisations afférents à l'exercice comptable	32,9	70,7	72,5	73,3	74,7
27	Frais de capitaux	112,4	53,9	51,2	48,3	48,8
28	Total (26 + 27)	145,3	124,6	123,7	121,6	123,5
29	en % des charges totales	39,2%	22,8%	20,4%	18,6%	18,7%
30	Charges totales ordinaires (22 + 24 + 28)	371,0	545,8	606,9	653,5	660,1
31	Excédent des produits (14-30)	- 35,2	74,4	69,1	35,0	- 9,7
32	Charges extraordinaires: amortissements complémentaires, provisions, etc. *	-	49,0	43,7	20,0	30,1
33	Bénéfice net de l'année (31-32) *	- 35,2	25,4	25,4	15,0	- 39,8
34	Versement à la réserve légale *	-	9,4	9,4	8,0	- 26,8
35	Paiement d'un intérêt sur le capital de dotation *	-	16,0	16,0	7,0	- 13,0
	Les explications concernant les articles désignés par un * figurent aux pages 86 et 87					

1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	
48,7	48,3	49,0	49,4	50,0	50,9	51,8	52,3	52,6	53,3	53,7	54,2	54,8	1
14,2	15,8	15,9	16,6	17,1	18,6	19,6	20,5	20,5	22,2	24,0	25,0	26,1	2
193,9	201,1	206,4	203,5	204,5	208,4	212,5	219,3	221,6	223,2	225,8	231,5	237,0	3
5615,7	5832,6	6012,0	6047,9	6102,1	6273,1	6422,7	6732,3	6912,4	6996,1	6998,4	7393,0	7705,1	4
18,0	21,3	19,4	19,4	21,0	23,5	25,3	26,0	24,2	25,8	29,6	31,1	32,8	5
2084,1	2507,4	2296,7	2466,7	2677,9	3061,4	3295,5	3477,9	3267,1	3536,9	4058,2	4336,4	4588,2	6
36 904	37 096	37 507	37 430	37 483	37 709	38 384	39 079	39 517	39 564	39 904	40 509	41 071	7
912	1 186	1 193	1 226	1 243	1 244	1 261	1 376	1 152	1 087	1 030	1 190	1 217	8
37 816	38 282	38 700	38 656	38 726	38 953	39 645	40 455	40 669	40 651	40 934	41 699	42 288	9
263,8	274,3	299,8	304,2	305,1	315,1	326,6	342,4	348,9	360,3	392,7	423,3	452,3	10
325,9	382,9	370,9	382,9	413,5	457,2	486,4	517,6	481,9	518,8	599,7	632,5	683,8	11
589,7	657,2	670,7	687,1	718,6	772,3	813,0	860,0	830,8	879,1	992,4	1055,8	1136,1	12
59,5	67,2	70,3	70,8	74,4	78,8	85,8	89,7	92,1	93,2	102,2	113,9	123,1	13
649,2	724,4	741,0	757,9	793,0	851,1	898,8	949,7	922,9	972,3	1094,6	1169,7	1259,2	14
288,5	304,6	311,7	319,7	327,9	338,1	368,2	388,2	404,8	430,7	438,0	454,0	504,3	15
21,3	21,9	23,5	24,1	25,0	26,7	28,4	31,3	31,4	30,8	33,6	44,0	57,2	16
309,8	326,5	335,2	343,8	352,9	364,8	396,6	419,5	436,2	461,5	471,6	498,0	561,5	17
38,8	34,8	37,6	42,7	37,4	40,8	69,4	43,8	45,1	58,6	63,0	62,5	68,9	18
45,4	47,6	47,1	47,0	46,9	47,0	43,2	45,8	48,3	50,8	50,5	59,9	85,4	19
84,2	82,4	84,7	89,7	84,3	87,8	112,6	89,6	93,4	109,4	113,5	122,4	154,3	20
7,3	9,2	10,2	10,5	10,3	10,7	12,0	13,3	12,3	11,8	12,0	14,1	16,1	21
401,3	418,1	430,1	444,0	447,5	463,3	521,2	522,4	541,9	582,7	597,1	634,5	731,9	22
62,0%	60,2%	60,7%	60,9%	60,6%	60,9%	61,3%	59,7%	59,8%	61,0%	59,9%	59,0%	60,9%	23
118,5	122,1	125,2	131,5	137,6	142,5	158,9	180,7	192,3	196,9	214,9	223,4	249,2	24
18,3%	17,6%	17,7%	18,0%	18,6%	18,7%	18,7%	20,7%	21,2%	20,6%	21,6%	20,8%	20,8%	25
76,5	103,9	104,1	105,0	106,6	108,1	123,6	125,1	125,5	126,9	132,8	164,0	166,2	26
51,3	50,3	49,5	48,7	47,3	47,2	46,9	46,5	46,5	48,3	51,6	52,9	54,1	27
127,8	154,2	153,6	153,7	153,9	155,3	170,5	171,6	172,0	175,2	184,4	216,9	220,3	28
19,7%	22,2%	21,6%	21,1%	20,8%	20,4%	20,0%	19,6%	19,0%	18,4%	18,5%	20,2%	18,3%	29
647,6	694,4	708,9	729,2	739,0	761,1	850,6	874,7	906,2	954,8	996,4	1074,8	1201,4	30
1,6	30,0	32,1	28,7	54,0	90,0	48,2	75,0	16,7	17,5	98,2	94,9	57,8	31
1,6	22,0	24,0	20,0	45,3	66,0	24,5	51,0	8,0	8,0	70,2	67,0	34,5	32
—	8,0	8,1	8,7	8,7	24,0	23,7	24,0	8,7	9,5	28,0	27,9	23,3	33
—	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	16,0	8,0	34
—	—	—	—	—	16,0	16,0	16,0	—	—	16,0	16,0	16,0	35

Aperçu chronologique

		1945 (après l'asse- nissement)	1946	1947	1948	1949
	Bilan au 31 décembre après affectation du bénéfice * en millions de francs					
	Actif					
	Immeubles, installations et véhicules					
	Frais d'acquisition et d'établissement					
36	Immeubles et installations	2229	2253	2276	2344	2393
37	Véhicules	709	736	747	764	788
38	Total (36 + 37)	2938	2989	3023	3108	3181
39	Amortissements	942	1101	1399	1464	1527
40	Valeur au bilan (38-39)	1996	1888	1624	1644	1654
41	Ouvrages inachevés	49	61	79	68	85
42	Terrains acquis en vue d'extensions futures, participations	22	25	27	27	27
43	Total des immobilisations (40 + 41 + 42)	2067	1974	1730	1739	1766
44	Valeurs réalisables et disponibles	167	193	151	168	182
45	Autres actifs *	61	43	45	27	35
46	Dépenses à amortir *	16	15	210	190	169
47	Total de l'actif (43 + 44 + 45 + 46)	2311	2225	2136	2124	2152
	Passif					
	Capital propre					
48	Capital de dotation	400	400	400	400	400
49	Réserve légale	—	10	19	27	—
50	Fonds de réserve	10	13	14	14	15
51	Capital propre, total (48 + 49 + 50)	410	423	433	441	415
	Capital de tiers					
52	Engagements à long terme	1575	1548	1402	1393	1477
53	Engagements à court terme	231	206	244	249	235
54	Capital de tiers, total (52 + 53)	1806	1754	1646	1642	1712
55	Autres passifs *	95	48	57	41	25
56	Total du passif (51 + 54 + 55)	2311	2225	2136	2124	2152
	Compte de construction en millions de francs					
	Dépenses brutes					
57	Immeubles et installations *		58,2	62,9	86,7	96,1
58	Véhicules		31,7	21,6	30,8	41,0
59	Total (57 + 58) *		89,9	84,5	117,5	137,1
60	Prélèvement sur la réserve générale de construction		—	—	—	—
61	Dépenses de construction non actives		14,5	20,9	29,8	31,4
62	Montant net des dépenses actives [59 — (60 + 61)]		75,4	63,6	87,7	105,7

* Explications

Ad 32

Annuité destinée à résorber les amortissements arriérés des groupes d'immobilisations «frais généraux» et «infrastructure» des années 1947 à 1955, solde des amortissements du groupe «frais généraux» de l'exercice 1960, amortissements complémentaires des immobilisations s'ajoutant aux amortissements ordinaires pour 1961, amortissements opérés par mesure de prévoyance sur les stocks de matériel, provision pour l'amortissement du déficit de la réserve mathématique de la CPS pour 1961, dotation extraordinaire de la réserve pour les grands dommages survenus en 1962, attributions à la réserve générale de construction et à la réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route, etc.

Ad 33 et 35

Le découvert de l'exercice de 1938 a été porté à compte nouveau. Celui de 1949 a été comblé par le prélèvement de 26,8 millions de francs sur la réserve légale et de 13 millions sur les ressources générales de la Confédération.

1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	
2451	2488	2528	2579	2651	2701	2758	2809	2868	2936	3029	3109	3178	36
836	878	908	956	1009	1055	1110	1137	1237	1344	1435	1536	1634	37
3287	3366	3436	3535	3660	3756	3868	3946	4105	4280	4464	4645	4812	38
1593	1687	1781	1873	1970	2067	2174	2281	2382	2489	2635	2806	2940	39
1694	1679	1655	1662	1690	1689	1694	1665	1723	1791	1829	1839	1872	40
73	86	102	92	72	89	103	183	197	199	193	214	279	41
30	30	30	30	32	34	47	53	65	69	68	72	103	42
1797	1795	1787	1784	1794	1812	1844	1901	1985	2059	2090	2125	2254	43
184	194	199	196	173	248	268	279	236	272	308	387	390	44
17	21	15	32	40	43	49	51	47	57	62	49	64	45
167	146	125	105	66	5	—	—	—	—	—	—	—	46
2165	2156	2126	2117	2073	2108	2161	2231	2268	2388	2460	2561	2708	47
400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	48
—	8	16	24	32	40	48	56	64	72	80	96	104	49
15	18	18	19	23	30	38	84	86	88	95	103	115	50
415	426	434	443	455	470	486	540	550	560	575	599	619	51
1494	1457	1452	1377	1348	1369	1347	1322	1305	1427	1519	1504	1488	52
238	239	203	232	204	196	246	288	325	294	254	308	421	53
1732	1696	1655	1609	1552	1565	1593	1610	1630	1721	1773	1812	1909	54
18	34	37	65	66	73	82	81	88	107	112	150	180	55
2165	2156	2126	2117	2073	2108	2161	2231	2268	2388	2460	2561	2708	56
88,5	81,8	88,6	94,9	97,5	99,4	111,5	121,2	129,5	128,3	128,4	139,8	164,0	57
48,4	48,3	38,7	39,7	50,9	56,8	61,2	86,1	99,8	100,9	107,0	109,1	123,9	58
136,9	130,1	127,3	134,6	148,4	156,2	172,7	207,3	229,3	229,2	235,4	248,9	287,9	59
—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,6	—	3,0	4,5	60
26,9	25,4	26,2	26,9	27,0	27,7	30,5	31,1	32,3	30,9	24,2	26,2	20,1	61
110,0	104,7	101,1	107,7	121,4	128,5	142,2	176,2	197,0	197,7	211,2	219,7	263,3	62

Bilan

Sans les prêts pour l'électrification de lignes de raccordement étrangères.

Ad 45

Y compris les découverts à la charge de la Confédération: 26 millions de francs en 1945 (résorbés par l'assainissement) et 13 millions en 1949.

Ad 46

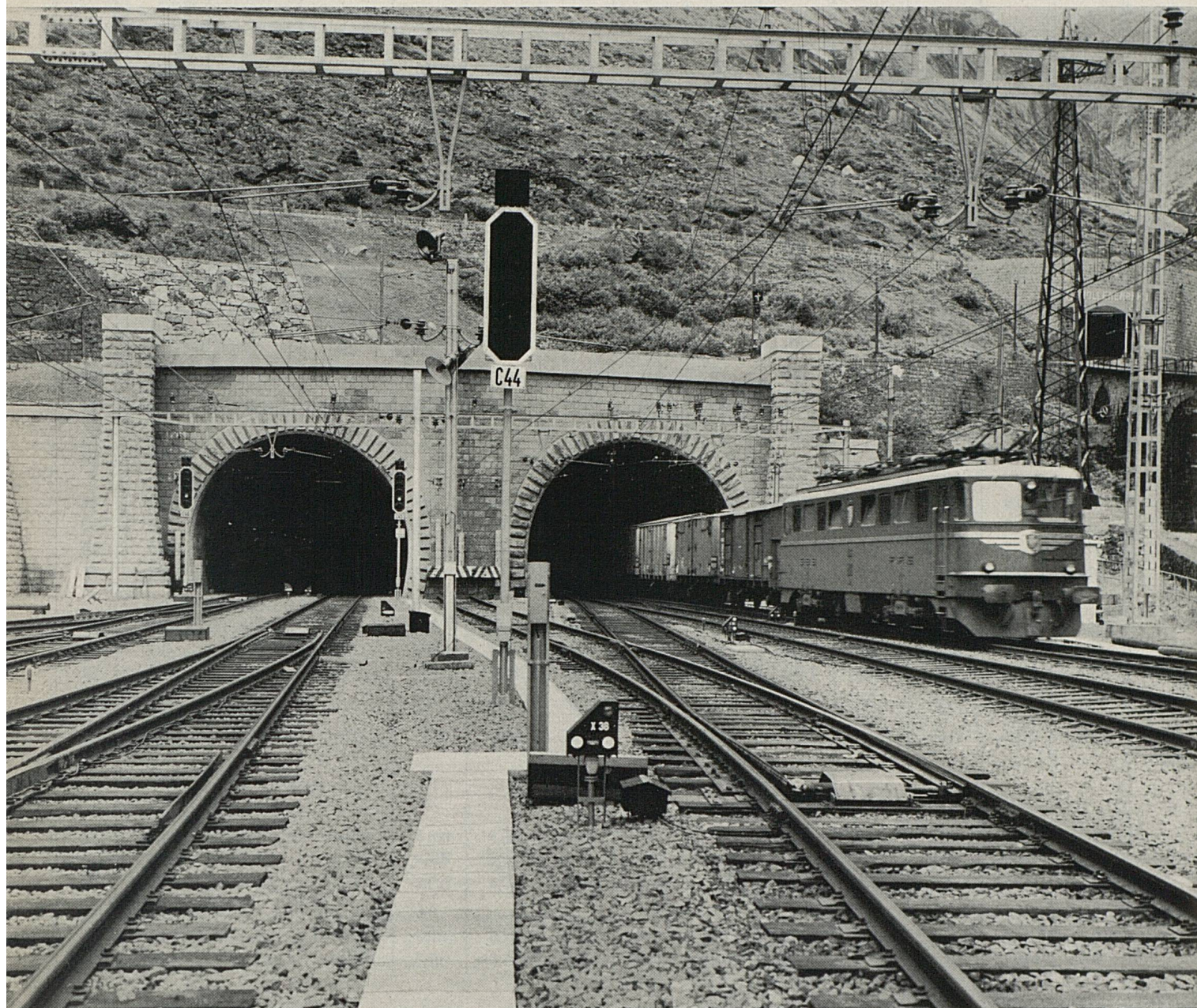
Frais d'émission et de conversion des emprunts; amortissements arriérés des groupes d'immobilisations « frais généraux » et « infrastructure ».

Ad 55

Y compris les fonds mis en réserve et le solde actif porté à compte nouveau. Pour chaque exercice, ce solde est celui qui figure dans la proposition du Conseil d'administration.

Ad 57 et 59

Sans les dépenses à la charge de la réserve pour l'amélioration des installations rail/route.



A la gare de Göschenen. A droite, le portail du tunnel du Saint-Gothard et, à gauche, le portail du nouveau tronçon du tunnel, d'environ 200 mètres de long, qui fait partie des installations de la gare.